

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 mars 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 V 76 Vœu relatif à l'obtention par la Ville de Paris du label "Bee friendly" pour ses parcs et jardins.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que l'abeille joue un rôle essentiel pour l'agriculture et la biodiversité par son action de pollinisation, ainsi que pour le maintien de l'équilibre des écosystèmes naturels ;

Considérant que la présence et le développement des abeilles dans une ville sont le signe de la bonne santé de son environnement ;

Considérant la prise de conscience dans de nombreuses villes dans le monde de la pertinence de développer la présence des abeilles en milieu urbain ;

Considérant que les différentes initiatives parisiennes permettent à la capitale de compter 300 ruches, contre 3 000 à Berlin ;

Considérant que l'association "Bee friendly", créée en 2011, regroupant des organisations européennes d'apiculteurs (l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), l'UNAAPI - Unione Nazionale Associazioni Apicoltori Italiani, l'EPBA - European Professional Beekeepers Association), a élaboré un label européen qui vise à promouvoir les systèmes de production respectueux des pollinisateurs ;

Considérant que le label "Bee friendly" a le soutien institutionnel du ministre de l'Agriculture dans son Plan de développement durable de l'apiculture ;

Considérant qu'il s'avérerait pertinent que la Ville de Paris obtienne le label "Bee friendly" pour ses ruches implantées dans ses parcs et jardins ;

Considérant que Paris accueillera la COP 21 à la fin de l'année 2015 et que, dans ce cadre, la capitale entend initier des projets exemplaires ;

Considérant que la Ville de Paris deviendrait ainsi la première ville au monde "amie des abeilles " et labellisée "Bee friendly" ;

Sur proposition de M^{mes} Edith GALLOIS, Maud GATEL, M. Yann WEHRLING et des élus du Groupe UDI-MoDem,

Emet le vœu que :

La Ville de Paris se porte candidate à l'obtention du label "Bee friendly" pour ses parcs et jardins.